

Une autre chose qui me préoccupe, c'est la surveillance exercée sur les modalités de changement. Il n'existe pas à ma connaissance d'organisme chargé de protéger les consommateurs contre les entreprises commerciales malhonnêtes qui effectuent la conversion au système métrique sans effectuer comme elles le devraient la conversion correspondante au chapitre des prix. Certains peuvent profiter de cette conversion pour réduire le volume des produits tout en conservant les mêmes prix, d'autres en modifient le volume mais augmentent les prix. Il faudrait dire au public où adresser les plaintes, mais, ce qui est plus important encore, il faudrait instituer un organisme public chargé de surveiller cette conversion et doté du pouvoir d'imposer des amendes à quiconque se sert de la conversion au système métrique de façon malhonnête. Je pense que les gens auraient bien davantage confiance dans le programme de conversion s'ils pouvaient compter sur une surveillance adéquate.

Par exemple, à l'article 4 du bill, on propose de modifier la Loi sur l'inspection du gaz. Nous ne parlerons plus des British Thermal Units mais plutôt d'unités appelées mégajoules. J'ai déjà assez de problèmes avec les kilopascals utilisés dans le système de pression barométrique, mais je crois que je devrai maintenant m'habituer aux mégajoules pour mesurer les ventes de gaz qu'on avait l'habitude de mesurer en fonction de l'ancien British Thermal Units. Je remarque également qu'on a changé les pieds cubes en mètres cubes, etc, et je me demande encore ce que cela signifiera pour le consommateur de gaz naturel. Les compteurs à gaz mesurent les unités en pieds cubes. Le bill indique qu'ils seront changés en mètres cubes. Je remarque que le bill prévoit l'une ou l'autre solution, mais j'espère que les consommateurs de gaz naturel ne seront pas obligés de faire les frais de la conversion au système métrique adoptée par les sociétés de gaz.

Cela m'amène à ma troisième source d'inquiétude soit ce qu'il va en coûter pour convertir nos mesures au système métrique. En d'autres occasions, nous avons exprimé notre inquiétude au sujet des frais que doivent assumer les petites entreprises qui sont obligées de maintenir un double inventaire des pièces. Comme nous passons au système métrique, les gens qui ont des appareils électriques, des automobiles et d'autres outils conçus en fonction de l'ancien système devront remplacer les pièces lorsque ces appareils seront usés. J'espère que le consommateur n'aura pas à payer plus cher pour les pièces de rechange nécessaires à la réparation de vieux équipements.

Nous avons déjà parlé des mécaniciens, des menuisiers et des réparateurs qui doivent se procurer des outils métriques et s'adapter à ce système de mesure. La seule disposition de la loi de l'impôt sur le revenu susceptible d'aider les gens à s'adapter au système métrique est une exemption de \$150 prévue pour les dépenses de travail. Si le gouvernement se lance dans une refonte aussi draconienne de tout notre système de mesure, il pourrait tout aussi bien modifier la loi de l'impôt sur le revenu pour couvrir les dépenses effectuées par les petites entreprises et les artisans dans le cadre du programme de conversion au système métrique. La loi de l'impôt sur le revenu devrait être modifiée afin de prévoir de plus grandes déductions pour ce genre de dépenses.

J'ai décrit trois secteurs d'activités dans lesquels devrait œuvrer la Commission du système métrique, non seulement auprès du grand public mais pour convaincre le gouvernement

de prendre certaines mesures législatives aptes à protéger le consommateur et à indemniser les particuliers et certaines entreprises pour les coûts de conversion. Nous ne nous opposons pas aux changements que propose le bill C-23, mais pour faciliter d'autres modifications qu'on pourrait apporter à des lois du Parlement, j'espère que la Commission du système métrique tiendra compte des préoccupations que j'ai signalées ce soir au nom des mes commettants et de la population en général.

● (2140)

M. Cliff McIsaac (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, je voudrais intervenir brièvement au sujet du principe du bill C-23. La conversion au système métrique est en voie de réalisation depuis un certain temps et comme l'a mentionné le député de Halton-Wentworth (M. Kempling), nous nous familiarisons progressivement avec la terminologie des rapports de météorologie, et le reste. Pourtant, comme l'a dit le ministre en présentant son bill, près de six ans se sont écoulés depuis que tous les partis représentés à la Chambre ont adopté un Livre blanc qui a mis notre pays sur la voie de la conversion au système métrique. Je suppose qu'une orientation de cette envergure doit créer des problèmes et des inconvénients et, assurément, cette décision a créé de la confusion et des appréhensions.

J'ai été heureux d'entendre le ministre ce soir énumérer une longue liste d'organismes agricoles qui appuient la conversion au système métrique et collaborent avec la Commission du système métrique. J'espère que ces mêmes groupements agricoles voudront bien nous aider à expliquer le bien-fondé et les avantages du programme, et diront pourquoi ils l'appuient et voudront bien aider les céréaliculteurs à se familiariser avec cet important changement.

Les termes et expressions qu'utilisent couramment les céréaliculteurs des Prairies—quart de section, section, acres, et le reste, font partie depuis longtemps du contexte géographique et du langage traditionnel, et ces mots, ces phrases, cette mentalité ne disparaîtront pas.

M. Mazankowski: Cela fait partie de notre culture, Cliff.

M. McIsaac: C'est vrai. Le député de Vegreville (M. Mazankowski) dit que cela fait partie de la culture de sa région et il en est de même pour ma propre région.

J'ai été rassuré en entendant le ministre nous dire ce soir que nos voisins américains avaient adopté un cheminement à peu près parallèle au programme de conversion canadien. En règle générale, les agriculteurs de ma région ignorent cela et je voudrais inciter les associations agricoles et les fonctionnaires chargés de l'application du programme, à travailler en étroite collaboration avec les responsables du programme de conversion agricole aux États-Unis.

Les agriculteurs de l'Ouest ont maintes fois prouvé—et ils n'ont pas besoin de le faire à nouveau—que non seulement ils sont les principaux producteurs vivriers au monde mais aussi qu'ils savent s'adapter et adopter des mesures progressistes et, par conséquent, ils seront favorables à toute modification qui leur apportera des avantages à long terme. J'espère que le comité chargé de la conversion au système métrique, les ministères provinciaux de l'Agriculture auxquels le ministre a fait à nouveau allusion et les diverses associations de producteurs travailleront en collaboration étroite pour expliquer ce programme et le faire accepter car il s'agit là d'une tâche